

**ANNEXE N° 4 : Composition indicative de l'équipe régionale de réponse  
rapide multidisciplinaire**

1 médecin de l'ARS ;  
2 médecins urgentistes ;  
1 médecin infectiologue ;  
4 infirmiers diplômé d'Etat ;  
2 épidémiologistes ;  
2 secrétaires.